

Que dire de plus que ce que mes collègues ont évoqué sinon que j'exerce depuis 28 ans à la consultation du suivi des Enfants Nés Prématurément dans une équipe pluridisciplinaire où je m'occupe du secrétariat, de l'accueil, de l'organisation...

A cela s'ajoute depuis 19 ans (ouverture de l'Hôpital Jeanne de Flandre) l'activité du service social en Maternité ; travail en amont avec les assistantes sociales dans un cadre préventif et également dans un cadre de protection avec les OPP faites au pied levé.

Je suis au cœur des transmissions entre les différents corps de métier, les familles et tous les professionnels qui interviennent à l'intérieur comme à l'extérieur.

Les lieux sont repérés par les familles que j'ai côtoyées au cours des années dans le cadre de la consultation, du fait de la naissance, de l'hospitalisation dans les différents services de Néonatalogie et enfin de la consultation pour une grande majorité d'entre elles.

La consultation est le lieu où les familles peuvent partager leur vécu de parents de prématurés avec d'autres parents qui ont vécu la même chose. On entend souvent les récits des uns et des autres en salle d'attente. On assiste même à des retrouvailles « de bébés couveuses », ayant partagé la même chambre. Ils trouvent aussi auprès des professionnels l'accompagnement dont ils ont besoin.

C'est une consultation spécifique aux yeux des parents où ils reviennent avec plaisir et demande où les enfants retrouvent la salle d'attente qu'ils reconnaissent ou même le bureau médical avec son toboggan. Même quand les familles déménagent ou quittent la région ils laissent leurs nouvelles coordonnées ou reprennent contact

Comme Eden 5 ans vivant maintenant sur Bordeaux et dont les parents nous ont contacté avant l'été pour pouvoir rencontrer médecin et Psychologue et compléter un dossier MDPH nécessaire et sont donc remontés spécialement pour 2 jours.

Je suis avec ma collègue la première personne que les familles contactent en cas de stress ou de problème technique qu'on solutionne (comme une maman ayant un problème d'allaitement) ou qu'on renvoie sur nos collègues psychologue, assistante sociale ou médecin si nécessaire.

Le Conseil Départemental ne cesse de parler de Prévention dans les médias et supprime un service dont l'activité est au sein même de la prévention que ce soit pour les enfants qui commencent leur vie dans la souffrance et la séparation ou les mères en difficulté avec des problèmes d'addiction, de violence conjugales ou simplement de parentalité que nos assistantes sociales et psychologues soutiennent de leur mieux...

Naïma Yachou